Gouvernance

Décrypter le devoir de vigilance et la CSDDD

pour comprendre et mettre en œuvre le devoir de vigilance dans les entreprises

OBJECTIFS

- Connaitre les exigences du devoir de vigilance français et de la directive européenne CSDDD
- Analyser les premières décisions juridiques
- Identifier comment se préparer pour se mettre en conformité

TARIFS

- Format distanciel 1/2 journée
- Intra : 2 500 € HT
- Inter : 400 € HT/pers

PROGRAMME

- Devoir de vigilance : décrypter le nouveau cadre réglementaire français et européen
  - La loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre
  - La directive européenne CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive)
- Champ d'application : qui est concerné ?
- Les Autorités de contrôle
- Les Sanctions
- Le calendrier
- Le devoir de vigilance devant les tribunaux : analyse des premières décisions rendues et des affaires en cours
- **Les actions à mettre en place pour se mettre en conformité**

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les publics professionnels
- Aucun prérequis

FORMATEURS



Marine Ancel, avocate en droit de l'environnement et spécialisée dans les risques environnementaux.

PERSONNALISATION

Cette thématique est adaptable en intra pour des formats allant de 1 heure à 1 journée.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 demi-journée

Lieu : Présentiel ou distanciel

Jauge : de 5 à 12 inscrits

Forfait inter : 50% de réduction pour le 2e collaborateur d'une même entreprise

Sur demande

CONTACT & INSCRIPTION

formation@albacombee.com
Retrouvez toutes nos offres de conseil et de formation sur www.albacombee.com

MODALITÉS

Moyens pédagogiques : Les formations ALBACOMBEE combinent un enseignement théorique, des analyses de cas concrets, des exercices, quiz et mises en situation. Pendant la session, l'intervenant privilégie l'interactivité et s'appuie sur les expériences et les vécus de chacun. En intra, un cas pratique personnalisé est conçu. Au préalable, tous les participants reçoivent un questionnaire permettant d'évaluer leur niveau de maturité sur le thème de la formation et connaître leurs attendus et leurs objectifs. L'intervenant prend en compte les réponses pour proposer une animation en phase avec les attentes.

Modalités d'évaluation : Les connaissances sont évaluées par des questionnaires au cours et à la fin de la formation. Un questionnaire de satisfaction est rempli à l'issue de la formation et un second d'évaluation de l'acquisition des compétences est envoyé un mois après.

Ressources : Les supports utilisés et une ressourcerie avec des liens et documents utiles sont mis à disposition à la fin de la formation.

Dates de formation :

- **En intra :** la date et la liste des participants sont définies en commun avec le client qui assure l'envoi des convocations. A la confirmation de la session de formation, les participants recevront la convocation accompagnée de toutes les informations pratiques.
- **En inter :** les sessions sont assurées à partir de 5 participants aux dates indiquées sur les fiches de chaque formation.

Frais de déplacements : pour les formations en dehors de Paris, les frais de déplacements seront pris en charge par le client: train, taxi ou frais kilométriques sur la base du barème de frais professionnels de l'État (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14686), ainsi que les péages, les repas sur place, l'hôtel et le dîner de la veille si la séance a lieu le matin.

Conditions de règlement:

- En intra, acompte de 30% réglé à la commande – Solde facturé à l'issue de la formation et réglé à 30 jours.
- En inter, paiement avant le démarrage de la formation. Une fois que nous aurons reçu votre paiement, vous recevrez une confirmation de votre inscription ainsi qu'une convocation officielle par mail.

Accessibilité : Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement à nos formations, ALBACOMBEE met tout en œuvre pour trouver les aménagements les plus adaptés à chaque situation de handicap en collaboration avec le client.